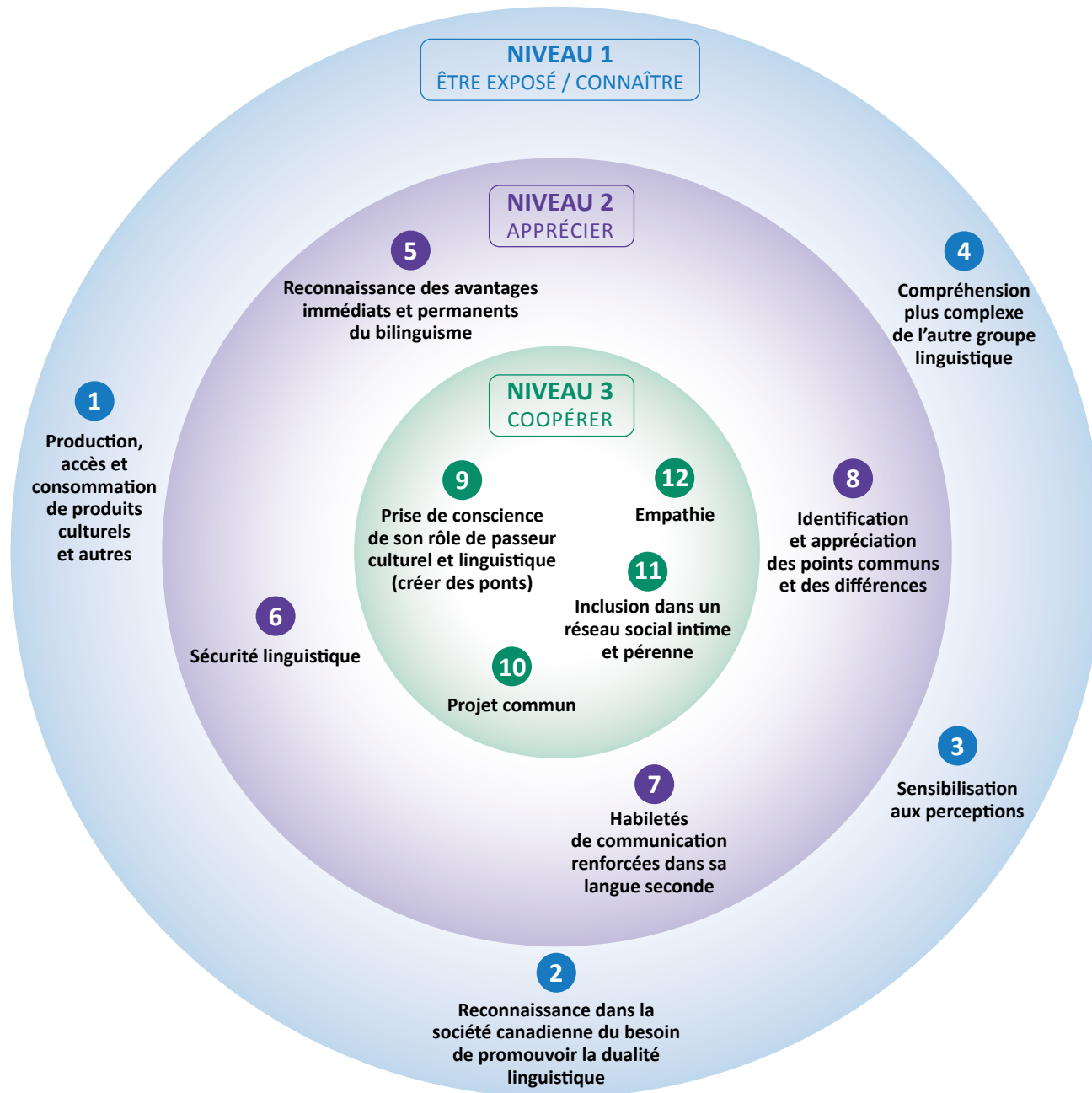


# FAVORISER L'APPRÉCIATION ET LA COOPÉRATION ENTRE LES FRANCOPHONES ET LES ANGLOPHONES DU CANADA

Cadre de référence servant à établir l'état des lieux et à guider l'action



## NIVEAU 1 DESCRIPTION DES OBJECTIFS

### 1 Production, accès et consommation de produits culturels et autres

Soutenir la création et l'accès à des produits de langue française et de langue anglaise, et en faciliter la consommation dans la langue originale ou par leur traduction.

### 2 Reconnaissance dans la société canadienne du besoin de promouvoir la dualité linguistique

Présence active au sein de la société canadienne d'intervenants clés (gouvernements, municipalités, entreprises, organisations patronales et syndicales, organisations bénévoles, etc.) qui font la promotion de la dualité linguistique au pays.

### 3 Sensibilisation aux perceptions

Guider les individus dans l'identification des stéréotypes négatifs habituellement associés à l'autre groupe linguistique, aux idées préconçues, dans le développement de leur capacité à distinguer les perceptions (positives ou négatives) des faits.

### 4 Compréhension plus complexe de l'autre groupe linguistique

Comprendre les enjeux auxquels font face les membres de l'autre groupe linguistique, les différences intergroupes et intragroupes, de même que le poids historique qui teinte habituellement les relations entre deux groupes. Ce sont des faits.

## NIVEAU 2 DESCRIPTION DES OBJECTIFS

### 5 Reconnaissance des avantages immédiats et permanents du bilinguisme

Encourager le bilinguisme et faire la promotion de ses avantages pour l'individu et pour la société.

### 6 Sécurité linguistique

Créer des opportunités de rencontre dans des lieux où les deux groupes linguistiques sont libres de se rencontrer, de s'exprimer, tout en se sentant en sécurité et accepté par l'autre groupe. Fait référence à l'anxiété linguistique, la perception de nos capacités linguistiques en langue maternelle ou en langue seconde (langues officielles) dans différents contextes.

### 7 Habiletés de communication renforcées dans sa langue seconde

Habiletés reliées à la fréquence et au contexte d'utilisation de la langue seconde (à la maison, au travail, dans les relations amicales ou les loisirs); il est ici question des capacités linguistiques réelles en langue seconde dans différents contextes.

### 8 Identification et appréciation des points communs et des différences

Processus de négociation identitaire par lequel nous précisons notre identité par rapport à l'autre groupe linguistique, soit en identifiant les points communs avec cet autre groupe (ce qui favorisera l'empathie) ainsi que les points différents (ce qui permettra de comprendre les avantages de la complémentarité dans la collaboration).

## NIVEAU 3 DESCRIPTION DES OBJECTIFS

### 9 Prise de conscience de son rôle de passeur culturel et linguistique (créer des ponts)

Rôle d'individus ou d'organismes faisant la promotion du rapprochement entre les deux groupes linguistiques désirant porter le rôle de médiateur dans des contextes de rapprochement.

### 10 Projet commun

Mise en œuvre d'un projet où la présence ET la participation de membres des deux groupes linguistiques sont requises. Cet objectif est basé sur un but commun, ainsi que sur la confiance entre les parties et la reconnaissance de leur interdépendance pour l'atteinte de ce but.

### 11 Inclusion dans un réseau social intime et pérenne

Recherche et appréciation de contacts quotidiens, réguliers et intention de contacts futurs avec des membres de l'autre groupe linguistique dans un ou plusieurs contextes (à la maison, au travail, dans les relations amicales et les loisirs). Un prérequis à cet objectif est bien évidemment l'accès à des opportunités de contacts.

### 12 Empathie

Capacité à saisir avec sensibilité (ressentir et penser comme l'autre) et connaissance approfondie (à partir de la perspective de l'autre groupe) ce qu'une personne de l'autre groupe linguistique vit.



### NIVEAU 1 : ÊTRE EXPOSÉ / CONNAÎTRE

ASSURER L'ACCESSIBILITÉ À L'AUTRE GROUPE LINGUISTIQUE (SA CULTURE, SON HISTOIRE ET/OU SA LANGUE)

- Ne nécessite pas d'interaction. Il s'agit d'être exposé à l'autre langue officielle ou groupe linguistique (que ce soit sur une base volontaire ou non)
- Favorable au bilinguisme sans y être obligé
- Niveau cognitif du processus de changement d'attitude

Avant même qu'il y ait un sentiment d'appréciation envers l'autre groupe, voire même des occasions de coopération, encore faut-il que l'on ait la possibilité d'apprendre à connaître cet autre groupe. Sans cela, les chances qu'il y ait un sentiment d'appréciation envers l'autre groupe linguistique demeurent limitées, voire inexistantes. Au nombre des possibilités d'exposition et de connaissances, nous retrouvons celles qui se présentent via :

- ✓ La visibilité dans l'espace public : institutions d'enseignement, services de santé, commerces, toponymie, affichage commercial, communications en situation d'urgence, etc. ;
- ✓ Les industries culturelles (cinéma, musées, livres), les arts de la scène (chanson, théâtre) et les télécommunications traditionnelles/numériques, médias sociaux et autres produits numériques interactifs ;
- ✓ L'éducation : la connaissance de l'histoire et de la littérature associées à l'autre groupe linguistique, sa démographie (combien sont-ils, où vivent-ils), les droits et les politiques linguistiques dont il bénéficie.

Ces possibilités de connaissances s'accroissent lorsqu'il y a une proximité géographique : vivre dans une région où existent des concentrations importantes de francophones et d'anglophones offre davantage d'occasions d'être exposé à l'autre langue officielle et à l'autre groupe linguistique, voire même de participer à des événements où les deux groupes peuvent se côtoyer.

Par ailleurs, rien n'oblige d'être bilingue pour mieux connaître l'autre groupe linguistique. La lecture des grands auteurs traduits dans la langue maternelle du lecteur permet, par exemple, de mieux connaître la culture de l'autre groupe linguistique. Et on ne doit pas exclure la connaissance qui réfère à la culture générale associée à la langue, et qui peut ne pas être spécifiquement canadienne (par exemple un auteur français ou américain).

### NIVEAU 2 : APPRÉCIER

FAVORISER L'APPRÉCIATION DE L'AUTRE GROUPE LINGUISTIQUE

- Échanges intergroupes de quelques heures. Passer du côtoiement à l'interaction
- Contacts informels ou guidés
- Niveaux affectif et motivationnel du processus de changement d'attitude

La possibilité d'apprendre à connaître l'autre groupe linguistique, soit sa culture, son histoire et/ou sa langue, peut contribuer à une meilleure appréciation de cet autre groupe, à modifier l'attitude des gens.

Par contre, des recherches démontrent qu'il importe également de travailler sur la composante affective (et non seulement cognitive qui prédomine dans le niveau 1) afin de modifier l'attitude de façon encore plus significative : par exemple, les échanges interlinguistiques, à savoir des contacts interpersonnels harmonieux, s'avèreront particulièrement efficaces en termes de développement d'attitudes positives.

### NIVEAU 3 : COOPÉRER

ACCROÎTRE LES OCCASIONS DE COOPÉRATION

- Consolidation du désir d'aller vers l'autre groupe linguistique pour un projet commun
- Échanges à plus long terme
- Investissement personnel et engagement plus en profondeur

Pour accroître la coopération entre les deux groupes linguistiques, il importe que les membres de ces deux groupes :

- ✓ Perçoivent qu'ils ont un but commun qui les rassemble, qu'ils ont besoin de coopérer pour l'atteindre ;
- ✓ Puisse participer pleinement aux échanges ;
- ✓ Soient prêts à reconnaître et à concilier les besoins des deux groupes linguistiques.

#### La présence d'un but commun

La première condition nécessaire pour que la coopération intergroupe soit réussie, c'est que les membres des deux groupes aient une RÉELLE RAISON d'être ensemble :

- ✓ Pourquoi sont-ils réunis ?
- ✓ Pourquoi devraient-ils participer à ce qui leur est proposé ?
- ✓ Dans des situations de tensions linguistiques, pourquoi tendre la main à l'autre groupe linguistique ?

Il faut s'assurer que les membres des deux groupes perçoivent qu'ils ont un but en commun qui les rassemble, et qu'ils sont en situation d'interdépendance, c'est-à-dire qu'ils ont besoin des membres de l'autre groupe linguistique pour atteindre ce but.

Concrètement, au lieu d'instaurer des contacts où les membres des deux groupes n'auraient qu'à se côtoyer, comme une sortie au cinéma ou au théâtre, on créera des situations où ils auront besoin du savoir ou du savoir-faire des autres, par exemple, de leurs compétences linguistiques, de leurs connaissances de la ville, de la musique dans une langue ou une autre.

#### La pleine participation

Il est bien difficile de rapprocher des personnes qui se sentent perçues comme « inférieures » par les membres de l'autre groupe linguistique. Ce sentiment peut les amener à se censurer ou à revendiquer leur place, plutôt qu'à collaborer avec l'autre groupe vers un objectif commun.

Précisons que la perception est parfois plus importante que la réalité. Dans les faits, les deux groupes linguistiques peuvent avoir des chances égales de participer aux échanges, mais s'ils ne le perçoivent pas ainsi, c'est-à-dire s'ils sentent qu'il y a une différence, c'est cette perception qui deviendra leur réalité.

#### Concilier les besoins des deux groupes

Les buts de chaque collectivité doivent être réalisés au moyen d'un scénario où tous y trouvent leur compte et doivent prendre en considération le contexte propre à chaque région.

Enfin, même si la conciliation des besoins des deux groupes linguistiques n'exige pas que tous les citoyens soient bilingues, des rapports harmonieux entre ceux-ci requièrent un certain nombre de passeurs, c'est-à-dire des médiateurs linguistiques et culturels, qui sont des individus bilingues capables de maintenir un dialogue de part et d'autre des frontières de la langue.

#### Comment cet outil peut-il servir ?

Le Cadre visant à favoriser l'appréciation et la coopération entre les francophones et les anglophones du Canada est un outil de référence qui définit le concept de dualité linguistique en articulant les enjeux propres aux rapports entre les deux grandes collectivités de langue officielle du pays. Il est applicable à plusieurs échelles (pancanadienne, régionale, locale), concerne tous les Canadiens, et s'adresse autant aux individus qu'aux organismes (publics, privés et sans but lucratif).

Le Cadre propose des objectifs contribuant à la mise en œuvre des engagements du gouvernement fédéral quant à la promotion du français et de l'anglais à l'extérieur de ses propres structures, comme stipulé dans la partie VII de la *Loi sur les langues officielles*. Cet outil peut servir à mesurer l'état des lieux et guider la mise en œuvre de politiques ou de programmes.